

Sujet : [INTERNET] implantation d'une centrale d'enrobage Reims Neuville

De : > I. num 1

Date : 07/07/2023 à 12:00

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

MADAME, MONSIEUR,

J'ai appris récemment qu'une implantation d'une centrale d'enrobage doit voir le jour prochainement à proximité de mon domicile.

Je vous fait part de mes craintes de mon opposition à ce projet car étant assistante maternelle agréer à mon domicile, cette centrale va occasionner de la pollution, des nuisances et des soucis de santé chez les enfants comme chez les adultes.

Ayant subi 3 opérations aux poumons et mon fils né très grand prématuré, je suis totalement contre et aimerais que cette centrale soit implantée à l'extérieur de mon secteur.

De plus, je crains que les futurs parents me contactent s'ils voient cette station à proximité de mon lieu d'habitation ce qui fait que je suis susceptible de ne plus avoir de travail et me retrouver au chômage.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.



**Sujet :** [INTERNET] Participation consultation publique - Dossier : KENTSEL - Centrale d'enrobage à chaud

**De :** > *num2*

**Date :** 07/07/2023 à 12:01

**Pour :** ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Bonjour,

Habitante du quartier de Reims la Neuville depuis 6 ans, je connais ce quartier et alentours par cœur. C'est un quartier agréable avec des espaces verts, des champs cultivés, le canal de l'Aisne. Les terrains sont classés « N » au PLU. On se croit à la campagne, alors que nous sommes dans la ville de Reims.

Ces terres sont riches d'espèces animales dont de nombreux oiseaux présents toute l'année et migrateurs (hérons, hirondelles (en voie de disparition), mouettes, étourneaux, martinets, merles, mésanges, rougequeue noire, chardonneret élégant, fauvette, bergeronnette, grives, canards...), insectes non visibles en ville et espèces végétales. Les habitations se développent (plus de 200 nouveaux logements sont en cours de construction). Pour les habitants, il y a toutes les commodités utiles à l'ensemble de la population, des parcs, école, maison de quartier, médecins, commerces, terrains de sport. Il y a des jardins communautaires, un haras, des vignobles. Les sportifs adorent ces spots pour courir, marcher, faire du canoë, de l'aviron, du paddle, etc... Je pourrais vous parler du secteur pendant des heures.

Toutefois, un énorme point noir risque de tout détruire : la centrale d'enrobage à chaud – KENTSEL.

Cette centrale va produire 100 000 tonnes d'enrobés par an. Ce qui va causer des risques majeurs pour la santé, la qualité de vie et l'environnement.

Il est très important de noter les sens des vents qui vont pousser en permanence les poussières de la centrale vers le cœur de Reims. En effet, le sens des vents prédominants est sud, sud-ouest vers nord, nord-est. La ville de Reims est dans une cuvette, les fumées et vapeurs vont stagner dans la ville (et pas que dans le quartier de la Neuville). La pollution de ces centrales cause de l'asthme et des cancers. Lors d'un reportage réalisé par France 2 – par les équipes d'Envoyé Spécial, ils démontrent les problèmes de santé causés aux populations (cancers et leucémie y compris pédiatrique, problèmes respiratoires). Les vapeurs de ces centrales polluent et incommode à des kilomètres à la ronde.

A la Neuville, au niveau des nuisances olfactives, nous avons déjà les entreprises suivantes

qui nous incommodes :

- La station d'épuration
- Le groupe SUEZ avec la déchetterie / Recyclage et Valorisation
- Suez RR IWS Chemicals
- SARP Grand Est – Reims
- Arcelor Mittal

La centrale sera très proche du canal et de la station d'épuration, c'est un risque majeur pour la pollution de l'eau, des terres agricoles et classées bio aux alentours. Les vapeurs seront transportées par la pluie et vont contaminer les champs, jardins, potagers, vignobles sur des kilomètres. Les récoltes de ces champs vont être consommées par des êtres vivants.

Ce projet est également incompatible avec les stratégies bas carbone du Grand Reims adoptées en 2022 qui a pour but de contribuer à la lutte contre le changement climatique mais aussi à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des habitants de la communauté urbaine. Ainsi qu'avec les engagements pris par la mairie de Reims qui est de faire de Reims une ville plus respectueuse de la Nature.

Sans oublier que le trafic routier va être augmenté, ce qui de cause à effet va aussi accroître la pollution de l'air pour l'ensemble des populations qui seront traversées par ces poids lourds.

Ensuite, ce projet ne développera pas l'emploi, parce que le fonctionnement des centrales d'enrobage ne nécessite que peu de personnel entre 2 et 4 personnes maximum.

En espérant que mes arguments seront entendus, vérifiés et analysés afin que ce projet ne nuise pas à l'ensemble de la population, de la faune et la flore.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées,